

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

(Annexe 10)

SUPPORT D'ENREGISTREMENT

Personne majeure Je soussigné(e) : Nom : Prénom :	Personne majeure sous tutelle Je soussigné(e) : Nom : Prénom : Représentant(e) légal(e) de : Nom : Prénom : Adresse :
---	---

résidant à l'EHPAD du Centre Hospitalier de La Châtre, 36400 La Châtre,

autorise

la prise de photographies ou de vidéos réalisées pour les usages suivants : **(Cocher vos souhaits)**

Diffusion interne :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Trombinoscope lié à l'identitovigilance (dossier de soins) | ☐ oui | ☐ non |
| (Afin de sécuriser la prise en charge) | | |
| Exposition de photographies au sein de l'établissement | ☐ oui | ☐ non |
| Publication dans le journal des résidents | ☐ oui | ☐ non |

Diffusion interne et externe :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Publication sur le site internet et la gazette de l'établissement | ☐ oui | ☐ non |
| Diffusion dans le cadre des articles transmis à la presse locale et aux partenaires (associations) | ☐ oui | ☐ non |

Cette autorisation de droit à l'image peut être révoquée à tout moment. Elle est renouvelée a minima une fois par an lors de la réévaluation du projet d'accompagnement personnalisé.

Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion des photographies ne devront pas porter atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation. Conformément à l'article 9 du code civil, le libre accès aux données photographiques est garanti ainsi que la possibilité de vérifier l'usage qui en est fait et le droit de retrait des photographies.

Le droit à l'image s'applique aux photographies de type portrait et ne concerne pas les photos de groupe.

Date

Signature

Rédacteurs (et/ou source(s)): CVS	Services (ou fonctions) concerné(s) : EHPAD et ADJ	Validation	C. HUET Adjointe de direction
		Approbation	S. SOUBRAS Responsable CDD



		Publication autorisée	A. CREPIN Directrice
--	--	--------------------------	-------------------------